



Approuvé

Centre  
de services scolaire  
des Découvreurs  
Québec 

**Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement  
de l'école des Cœurs-Vaillants, tenue le mardi 16 janvier 2024, à 19h00, dans la  
grande salle de l'école.**

**Personnes présentes lors de cette assemblée :**

Mylène Renaud, représentante des parents et présidente

Émilie Moisan-De Serres, représentante des parents et vice-présidente

Mathieu Bujold, représentant des parents

Simon Mélançon, représentant au Comité des parents

Marloes Poiesz, représentante des parents

Anabel Bujold, représentante du personnel enseignant

Marie-Claude Landry, représentante du personnel enseignant

Myriam Martin, représentante du service de garde

Fatiha Benalouache, représentante de soutien

Maude Collin-Lefebvre, représentante des professionnels

Louise Roberge-Lemieux, directrice

Emmanuelle Goyette, directrice adjointe

Andréanne Bergeron, secrétaire

**Autres personnes présentes**

Khadija Saïd, parent substitut

Maëva Piron, parent substitut

## **Bloc ouverture**

### **1. Ouverture de la séance**

Madame Mylène Renaud souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement et annonce l'ouverture de la séance à 19h06.

### **2. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée**

Madame Mylène Renaud informe l'assemblée qu'il y a quorum.

### **3. Adoption de l'ordre du jour**

Madame Mylène Renaud présente les points à l'ordre du jour.

## **PROPOSITION PRINCIPALE**

### **Résolution CE-24/23-24**

**IL EST PROPOSÉ** par madame Marloes Poiesz et appuyé par monsieur Mathieu Bujold et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'adopter l'ordre du jour suivant :

#### **BLOC OUVERTURE**

1. *Ouverture de la séance*
2. *Vérification du quorum*
3. *Adoption de l'ordre du jour*
4. *Adoption du procès-verbal de la séance du 19 décembre 2023*
5. *Suivi du procès-verbal du 19 décembre 2023*
6. *Invités spéciaux*
7. *Période de questions du public*

#### **BLOC DÉCISION ET CONSULTATION**

8. *Budget révisé de l'école*
9. *Budget du service de garde*
10. *Journée Porte ton pyj*
11. *Démarche d'élaboration de la grille-matières 2024-2025, proposition de la Grille-matières 2024-2025 et vote*
12. *Tableau de planification des contenus en éducation à la sexualité et des Contenus en orientation scolaire et professionnelle (C.O.S.P)*

#### **BLOC INFORMATION**

13. *Intervention du président ou de la présidente*
14. *Campagne de sécurité sur le transport scolaire*
15. *Informations de la directrice*
16. *Rapport du représentant du comité de parents*
17. *Questions des membres et date de la prochaine séance : 20 février 2024*
18. *Levée de la séance*

### **4. Adoption du procès-verbal de la séance du 19 décembre 2023**

## **PROPOSITION PRINCIPALE**

### **Résolution CE-24/23-25**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Mathieu Bujold et appuyé par madame Marie-Claude Landry et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'adopter le procès-verbal du 19 décembre 2023.

Le procès-verbal du 19 décembre 2023 est **ADOPTÉ** à l'unanimité.

#### **5. Suivi au procès-verbal de la séance du 19 décembre**

Madame Louise Roberge-Lemieux présente les vérifications faites au budget de l'école. Il y a eu une diminution globale du budget au Centre de services scolaire des Découvreurs, ce qui explique la diminution du montant pour l'aide à la classe.

Elle poursuit avec le projet éducatif. Il a été présenté au personnel le 9 janvier et le slogan est : Le plaisir de découvrir. Les prochaines étapes sont de communiquer l'adoption du projet du projet éducatif aux parents, d'en faire la présentation à la direction générale du centre de service. Par la suite, ce sera l'étape de validation des photos utilisées en lien avec les autorisations parentales. Un plan de communication sera réalisé. Une communication des prochaines étapes réalisées et à venir sera faite aux membres lors des séances du conseil.

#### **6. Invités spéciaux**

Il n'y a pas d'invités spéciaux.

#### **7. Période de questions du public**

Il n'y a pas de question.

#### **Bloc consultation décision**

#### **8. Budget révisé de l'école**

Madame Louise Roberge-Lemieux présente les ajustements au budget révisé.

#### **9. Budget du service de garde**

Madame Louise Roberge-Lemieux présente le budget du service de garde.

Madame Mylène Renaud soulève une coquille dans le budget, madame Louise Roberge-Lemieux va vérifier avec monsieur Serge Dufour.

Monsieur Mathieu Bujold demande si les surplus peuvent être donnés à la conciergerie. Madame Louise Roberge-Lemieux répond que des surplus du service de garde peuvent être utilisés pour des services partagés avec l'école (conciergerie, papeterie, matériel, etc.).

Monsieur Mathieu Bujold demande si un suivi est fait cette année concernant le nombre d'heures des éducateurs. Madame Louise Roberge-Lemieux répond que la tâche des éducateurs est bonifiée avec l'aide à la classe.

#### **PROPOSITION PRINCIPALE**

##### **Résolution CE-24/23-26**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Mathieu Bujold et appuyé par madame Anabel Bujold et **RÉSOLU UNANIMEMENT** que le budget du service de garde pour l'année 2023-2024 soit adopté.

#### **10. Journée Porte ton Pyj et sortie spéciale**

Madame Louise Roberge-Lemieux explique le projet de la journée Porte ton Pyj et des Découvreurs à la course, qui vise à amasser des fonds pour l'organisme Opération Enfant Soleil. L'école des Cœurs-Vaillants souhaite participer à nouveau à cette activité et appuyer cette cause. La date déterminée est le 22 février, l'information sera transmise aux parents.

#### **PROPOSITION PRINCIPALE**

##### **Résolution CE-24/23-27**

**IL EST PROPOSÉ** par madame Marie-Claude Landry et appuyé par madame Émilie Moisan-De Serres et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'approuver la tenue de la journée Porte ton Pyj à l'École des Cœurs-Vaillants.

Madame Emmanuelle présente la coupe du monde de patinage de vitesse au Centre intact assurance le 2 février prochain. C'est une sortie payée par la mesure « À l'école, on bouge » qui permettra à deux groupes et des élèves de la francisation d'en profiter.

#### **PROPOSITION PRINCIPALE**

##### **Résolution CE-24/23-28**

**IL EST PROPOSÉ** par madame Marloes Poiesz et appuyé par monsieur Mathieu Bujold et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'approuver la sortie à la coupe du monde de patinage de vitesse.

#### **11. Démarche d'élaboration de la grille-matières 2024-2025, proposition de la Grille-matières 2024-2025 et vote**

Madame Mylène Renaud lance la période d'échanges en y apportant quelques précisions concernant ses attentes sur le déroulement Elle affirme qu'elle croit en l'intelligence collective et qu'elle préfère utiliser le temps des réunions pour dialoguer et demeurer à l'écoute des perspectives différentes sur un sujet. Elle invite donc les membres à profiter de la rencontre pour demander des précisions et poser leurs questions

Madame Louise explique le fonctionnement légal de l'élaboration de la grille-matière. Le 31 mars est la date limite pour approuver et envoyer la grille au CSSDD. Elle rappelle le fonctionnement qui guide la conception d'une grille-matières. La grille-matières proposée a été discutée et préparée par l'équipe-école.

Madame Mylène Renaud fait un rappel important aux membres. Les décisions du conseil d'établissement doivent être prises dans le meilleur intérêt de l'élève. Elle s'adresse particulièrement aux parents et mentionne qu'il ne s'agit de déterminer ce qui est mieux pour leur enfant, mais bien pour tous les élèves de Cœurs-Vaillants. Elle remercie de garder en tête les différentes catégories de la clientèle de l'école: élèves avec plan d'intervention, les performants, les anglophones, les allophones, etc.

Madame Anabel Bujold et madame Marie-Claude Landry présentent l'opinion des enseignant-e-s de l'école par le biais d'une lettre. Ainsi, il est proposé par l'équipe-école de conserver la même grille-matières pour l'année 2024-2025. Les enseignantes demandent à ce que la lettre lue, lors de la séance, soit annexée au PV.

Madame Marloes Poiesz demande à quand remonte la date de bonification de l'anglais en 5<sup>e</sup> année. Madame Louise Roberge-Lemieux répond que c'est fait 8 ans.

Madame Émilie Moisan-De Serres se dit toujours en accord avec la lettre déposée au Conseil d'établissement de décembre en faveur de l'anglais intensif.

Madame Mylène Renaud demande comment sont arrivées les 8 périodes en 6<sup>e</sup> année. Madame Louise Roberge-Lemieux répond qu'un comité de travail, formé d'enseignantes de 6<sup>e</sup> et l'enseignante d'anglais, l'avait élaboré afin de préserver un nombre d'heures important pour l'enseignement du français et des mathématiques. Des heures issues de la mesure d'aide à la classe ont permis de bonifier l'anglais pour la dernière année du primaire.

Madame Mylène Renaud brosse un portrait comparatif. Elle évoque que les écoles primaires des alentours offrent entre 18,5h. à 21h. par cycle de 10 jours. Elle relate que ces dernières années, les témoignages des parents se sont accumulés pour demander de combler l'écart entre la préparation pour le secondaire qui est offerte à Cœurs-Vaillants et ce qui se vit ailleurs. Elle demande si avec seulement 40% du temps d'anglais Miss Payne pourra développer les compétences en anglais des élèves, et ce au même niveau. Madame Louise Roberge-Lemieux ne souhaite pas répondre pour Miss Payne. Peu de temps s'est écoulé depuis la mise en œuvre, néanmoins elle peut préciser que pour une première fois, Miss Payne a été en mesure d'inscrire un résultat pour la compétence interagir en anglais au premier bulletin cette année.

Monsieur Simon Mélançon demande pourquoi cette aide-là n'arriverait pas au primaire. Madame Émilie Moisan-De Serres se demande pourquoi l'École des Cœurs-Vaillants reste l'une des seules écoles sans le programme d'anglais intensif.

Madame Anabel Bujold partage son expérience pour l'anglais intensif et la conservation des heures en français, en raison de la clientèle de l'école. Madame Anabel Bujold partage son avis sur l'enseignement du français et l'importance de conserver les heures.

Mathieu Bujold réitère les propos de monsieur Mélançon sur l'équité des chances au secondaire.

Madame Mylène Renaud partage des résultats et des statistiques en faveur de la bonification des heures d'anglais. Elle précise qu'elle entend la crainte exprimée par l'enseignante. Cependant, elle rappelle que les données du Ministère démontrent le contraire. Elle ajoute

que les élèves ayant bénéficié de l'anglais intensif en 6<sup>e</sup> année sont non seulement plus forts en anglais, mais aussi plus performants en français et en mathématique. Selon elle, apprendre une langue seconde permet de mieux connaître les domaines des langues. Elle précise que des parents polyglottes autour de la table se rallient à elle sur ce point.

Madame Émilie Moisan-De Serres exprime qu'il reste une inquiétude face au manque de données du programme bonifié. Monsieur Simon Mélançon partage ses préoccupations quant à l'équité des chances pour la préparation au secondaire. Madame Marloes Poiesz a reçu des commentaires des parents d'élèves du 1<sup>er</sup> cycle, des parents se préoccupent déjà que l'anglais intensif ne soit pas offert en 6<sup>e</sup> année. Monsieur Mathieu Bujold évoque les discussions de l'année dernière et que sa position en faveur de l'anglais intensif ne change pas cette année.

Madame Émilie Moisan-De Serres se dit satisfaite de l'enseignement des autres matières et que le seul désavantage de l'école est qu'il n'y a pas d'anglais intensif. Madame Anabel Bujold partage son expérience de mère ayant eu un enfant qui a fait le programme d'anglais intensif. Elle précise que l'anglais peut être appris et développé ailleurs qu'à l'école dans un contexte concret.

Monsieur Mathieu Bujold exprime l'expérience de son enfant qui vit le programme cette année, il voit aussi que Miss Payne a des attentes plus élevées. Madame Myriam Martin partage son expérience de parent qui n'a pas vécu le programme intensif. Au secondaire, l'enfant est jugé face à lui-même, il n'est pas comparé aux autres élèves.

Madame Mylène Renaud demande comment amener les élèves de Cœurs-Vaillants au niveau des élèves des autres écoles. Madame Myriam Martin suggère de laisser du temps au contenu actuel et suggère de consulter les parents et les enseignants du secondaire l'année prochaine. Madame Émilie Moisan-De Serres exprime sa déception quant au départ d'une enseignante de 6<sup>e</sup> année l'an dernier.

Madame Mylène Renaud rappelle les discussions de l'année dernière et évoque le modèle « 1/3 ». Madame Louise Roberge-Lemieux rappelle que le Centre de services scolaire des Découvreurs était en accord avec ce modèle, bien qu'il ne soit pas vécu ailleurs au CSSDD.

Madame Mylène Renaud partage ses préoccupations quant à la maîtrise des objectifs. Madame Louise Roberge-Lemieux précise que c'est le même programme d'anglais, qu'on soit à 2 ou 20 périodes, les attentes pour le développement des compétences sont les mêmes. Le ministère travaille actuellement sur un programme enrichi, dans le but de différencier le projet d'anglais intensif et l'anglais régulier. Madame Mylène Renaud demande les raisons pourquoi un programme qui est un préalable n'est pas offert aux élèves qui veulent poursuivre dans un programme au secondaire. Elle précise que plus de la moitié des finissants de Cœurs-Vaillants choisissent des voies enrichies en anglais en secondaire 1. Elle ajoute que Rochebelle offre « l'anglais enrichi », Compagnons « l'anglais langue maternelle » et les écoles privées à proximité offrent des programmes encore plus riches en anglais. Selon son vécu et des témoignages, certains parents paient des cours d'anglais privés afin d'aider leur jeune à prévenir ou rattraper cet écart.

Madame Myriam Martin intervient et ajoute qu'elle n'observe pas cette réalité dans son entourage.

Madame Marie-Claude Landry partage son expérience personnelle et le niveau d'aisance à communiquer en anglais. Lorsqu'un enfant arrive dans un programme spécial, il apprend à se débrouiller. Madame Mylène Renaud évoque le besoin de périodes de rattrapage et dans certains cas, l'enfant craint d'être expulsé de son programme spécial et de devoir changer de groupe d'amis. Madame Marie-Claude Landry répond que ce n'est pas la faute des contenus appris au primaire si un enfant doit quitter un programme spécial au secondaire.

Madame Myriam Martin ajoute que la transition du primaire au secondaire est la responsabilité de l'enfant. L'école secondaire va leur offrir les chances nécessaires.

Madame Mylène Renaud exprime qu'il y a peu de périodes d'éducation physique au 3<sup>e</sup> cycle. Elle partage qu'elle aimerait bonifier le nombre de périodes à 4, comme le recommande le régime pédagogique.

Madame Marie-Claude Landry demande le vote secret.

Mme Mylène Renaud prend la parole et donne quelques précisions concernant l'usage du vote prépondérant. Elle précise qu'elle pourrait s'abstenir, car même en cas d'égalité, la présidente n'est pas obligée de trancher en exerçant son vote prépondérant. Elle ajoute qu'elle aurait pu choisir de demander plus d'information, de reporter de vote ou de s'abstenir. Elle justifie son choix de trancher, car elle affirme disposer de suffisamment d'information et avoir investi suffisamment de temps pour prendre une décision éclairée.

Avant de se prononcer sur la proposition de la grille-matières, elle dresse un bref historique du sujet. Elle mentionne que ces dernières années, il a beaucoup été question d'anglais à Cœurs-Vaillants. Si certains considèrent que ce sujet est exigeant, elle affirme qu'il y a du bon à prendre le temps d'analyser la situation et de s'assurer d'avoir des données probantes avant de faire un changement de cette importance. Elle souligne les avancées dans les discussions. Elle relate que deux consultations où une majorité de parents ont choisi l'AI ont eu lieu. Elle rappelle qu'un avis juridique a confirmé qu'avec un sondage à 3 voix, l'option gagnante est celle qui avait obtenu le plus de votes. Elle réitère la demande des parents de Cœurs-Vaillants pour l'anglais intensif. Elle revient sur les démarches qui ont été entreprises. Premièrement, s'assurer que la bonification de l'anglais ne compromettrait pas la réussite en français. Elle stipule que les études du ministère de l'Éducation et l'expérience vécue aux Découvreurs sont rassurantes sur cet aspect. Deuxièmement, le Conseil a sollicité le CSS afin qu'il fasse une exception et permette à notre école d'offrir l'anglais intensif en option. Elle précise que la réponse des Découvreurs a été négative et motivée par le fait que l'anglais intensif convient à tous les profils d'apprenants.

Madame Mylène Renaud se prononce et n'accepte pas la proposition. Elle prend quelques instants pour nuancer sa réponse. Elle précise qu'aucune proposition ne sera acceptée s'il n'est pas démontré que le modèle d'anglais proposé offrira une préparation au secondaire égale ce qui est offert dans les écoles qui nous entourent. Elle précise qu'elle a entendu les enseignantes de 6<sup>e</sup> qui auraient souhaité qu'on laisse du temps au modèle 8p. Cependant, elle ajoute que les élèves n'ont qu'une 6<sup>e</sup> année à vivre. Dans ce contexte, elle privilégie le principe de précaution.

Elle ajoute qu'elle garde aussi en tête les facteurs associés à l'organisation de l'école dans sa décision. Selon elle, avoir le même modèle d'anglais qu'ailleurs aux Découvreurs semble être une considération pour l'attraction et la rétention du personnel. Elle évoque les défis associés à un remplacement, qu'il soit ponctuel ou permanent.

Madame Mylène Renaud présente les prochaines étapes. Elle précise que la proposition devra être retournée à la direction, qui travaillera de nouveau avec les membres du personnel enseignant en vue de proposer une grille-matières modifiée, en tenant compte des commentaires formulés par le conseil.

## **PROPOSITION PRINCIPALE**

### **Résolution CE-24/23-29**

**IL EST PROPOSÉ** par et **RÉSOLU UNANIMEMENT** de voter par rapport à la proposition de grille-matières pour l'année scolaire 2024-2025 pour le préscolaire et le primaire.

Comme le vote est à égalité, 5 pour et votes 5 contre, la présidente utilise son vote prépondérant pour se prononcer contre la proposition du Statu quo de la grille-matières.

À l'issue du vote secret, la grille-matières proposée par l'équipe-école pour l'année scolaire 2024-2025 n'est donc pas approuvée à la majorité par le Conseil d'établissement.

L'équipe-école travaillera à nouveau sur la grille-matières 2024-2025. Une nouvelle grille-matières sera présentée au conseil prochainement lors de la séance du 20 février.

## **12. Tableau de planification des contenus en éducation à la sexualité et des Contenus en orientation scolaire et professionnelle (C.O.S.P)**

Madame Emmanuelle présente les contenus d'éducation à la sexualité. Il n'y a pas de questions. Elle poursuit en présentant les contenus en orientation scolaire et professionnelle.

## **PROPOSITION PRINCIPALE**

### **Résolution CE-24/23-30**

**IL EST PROPOSÉ** par madame Émilie Moisan-De Serres et appuyé par madame Marloes Poiesz et **RÉSOLU UNANIMEMENT** approbation des tableaux.

## **Bloc information**

### **13. Intervention du président ou de la présidente**

Madame Mylène Renaud aborde le plan de rattrapage scolaire du ministre de l'Éducation. Selon-elle, les élèves ne semblent pas avoir accumulé trop de retard dans leur apprentissage en raison de la courte période d'absence et de la proactivité de l'équipe-école.

### **14. Campagne de sécurité sur le transport scolaire**

Campagne « m'as-tu-vu », l'école a été sélectionnée pour présenter son projet de brigade scolaire. Un reportage sera tourné et diffusé dans les prochaines semaines.

## **15. Informations de la directrice**

Madame Louise Roberge-Lemieux présente les informations reçues quant au plan de rattrapage scolaire. Elle annonce la période d'inscription pour les élèves du préscolaire allant du 20 au 29 février. Une nouvelle directive concernant l'interdiction de l'utilisation du cellulaire à l'école a été adoptée. Le code de vie de l'école sera adapté en conséquence. Elle poursuit en annonçant que les sports d'hiver sont bien lancés à l'école, il est également question du Pentathlon des neiges. Elle termine en annonçant que, grâce au Club des petits déjeuners, l'école accueillera des musiciens de l'Orchestre symphonique de Québec le 13 février dans le gymnase.

Madame Emmanuelle Goyette poursuit en parlant de la programmation des activités parascolaires et annonce que la 2<sup>e</sup> édition de Troc ton livre au lieu en février.

Madame Myriam Martin partage le retour du projet entrepreneurial Bureau en petit pour les fournitures scolaires, il sera fonctionnel en février. Elle partage la bonification de la brigade écolo en souhaitant enseigner aux élèves à mieux recycler et avoir des bacs de compostage dans la grande salle. Elle est en contact avec la Ville de Québec pour visiter le Centre de tri des matières résiduelles. Ce sont deux projets entrepreneuriaux qui émanent des élèves.

Monsieur Mathieu Bujold demande s'il y a un lien à faire avec la grande journée des petits entrepreneurs le 1<sup>er</sup> juin.

## **16. Rapport du représentant du Conseil au Comité de parents**

Il n'y a pas eu de rencontre depuis la dernière séance du conseil.

## **17. Questions des membres et date de la prochaine rencontre – 20 février**

Monsieur Mathieu Bujold demande si la nouvelle capsule sur la sécurité routière sera partagée par le Centre de services scolaire. Madame Louise Roberge-Lemieux répond que oui et la diffusion sera faite sur les réseaux sociaux à la fin du mois de janvier.

## **18. Levée de la séance**

### **PROPOSITION PRINCIPALE**

#### **Résolution CE-24/23-31**

**IL EST PROPOSÉ** par madame Anabel Bujold et appuyé par madame Marloes Poiesz, et **RÉSOLU UNANIMEMENT** de lever la séance à 21h25.

### **Projet entrepreneurial – Dépanneur scolaire**

La classe de 4<sup>e</sup> année de Mme Johanne en collaboration avec Mme Myriam Martin relance le projet de magasin pour acheter des articles scolaires directement à l'école. Le Conseil d'établissement doit se prononcer rapidement afin de proposer ce projet au défi Osentreprendre.

### **PROPOSITION PRINCIPALE**

## **Résolution CE-24/23-32**

**IL EST PROPOSÉ** par madame Marie-Claude Landry et appuyé par madame Marloes Poiesz, et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'autoriser le lancement du projet Dépanneur scolaire.

---

Mylène Renaud  
Présidente

Louise Roberge-Lemieux  
Directrice

### **Index des résolutions**

---

<b>Résolutions</b>	<b>Date</b>	<b>Sujet</b>
CE-24/23-24	2024-01-16	Adoption de l'ordre du jour
CE-24/23-25	2024-01-16	Adoption du procès-verbal du 19 décembre 2023
CE-24/23-26	2024-01-16	Adoption du budget du Service de garde 2023-2024
CE-24/23-27	2024-01-16	Approbation de la tenue de la journée Porte ton Pyj
CE-24/23-28	2024-01-16	Approbation de la sortie à la Coupe du monde de patinage de vitesse
CE-24/23-29	2024-01-16	Vote secret sur la Grille-matières
CE-24/23-30	2024-01-16	Approbation des tableaux de planification des C.O.S.P
CE-24/23-31	2024-01-16	Levée de la séance
CE-24/23-32	2024-01-16	Lancement du Dépanneur scolaire